

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

08 07 24

L'an 2024, le 15 Juillet 2024 à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. CASTEL Christian, Mme COLNOT Christine, Mme OUICI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme Claudine MOREAU, M. LESCUT Franck, Mme Cathy MENET

Représentés par procuration : Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire (par M. Benoit BOUDJEMA), M. HANCHART Gilles (par Sébastien SEGUIN), M. BLARET Jean (par M. Christian LEFEVRE), M. BOURGE Jimmy (par Mme Christine COLNOT), Mme CATTELOT Anne-Laure (par Mme Claudine MOREAU) Mme LEMAIRE Christiane (par M. Jacky ROUSSELLE), M. LE FUR Philippe (par Mme MENET Cathy)

Absents excusés : M. PEROT Loïc, M. FORGEZ Pascal, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard, M. LEMMEN Félix

OBJET : Décision Modificative n°5 - Réhabilitation de la Casemate

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une convention de participation financière est signée entre la mairie d'Avesnes-sur-Helpe et SIDEN-SIAN pour l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant de 215 200,00€ concernant le projet :

- Réhabilitation de la Casemate.

De ce fait, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'abonder l'opération d'investissement numéro 702 intitulée « Réhabilitation de la Casemate », et de réaliser les écritures d'ajustement budgétaire comme suit :

Imputations	Ouvrir	Réduire
R I 13 1328 OP 702 Autres	+ 215 200,00€	
D I 21 2138 OP 702 Autres constructions	+ 215 200,00€	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces propositions budgétaires.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire

Publié le 16 Juillet 2024